



**PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE**
2014-2020

COMMENT FINANCER SES PROJETS AVEC LES FONDS EUROPÉENS ?

Transition Energétique - Environnement Secteur Privé

Vendredi 19 Février 2016 - CWTC à Jarry





**PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE**
2014-2020

BILAN DU PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER GUADELOUPE 2007-2013

Objectif Energie :

***Une source de financement au service des porteurs privés de
projets en faveur de la transition énergétique***

Youri KANCEL – Ingénieur Energie – FEDER/ADEME



RAPPEL DE LA MAQUETTE FINANCIERE D'INTERVENTION

	TOTAL	UE	REGION	ADEME	PRIVE
Montant	45 M	8,91 M	8,09	10	18
%	100	20	18	22	40





LE PROGRAMME EN QUELQUES MOTS....

- crise 2007 → faible nombre de projets environnementaux
- 2009 : lancement tardif de l'objectif Energie
- 2012 : augmentation du nombre de projets environnementaux impulsée par les actions et dispositifs de la puissance publique
- Novembre 2014: derniers dossiers programmés
- Décembre 2015: une consommation UE de la maquette de l'ordre de 90%



LES PROJETS « ENTREPRISE PRIVEE » EN CHIFFRE

NOMBRE DE DOSSIERS DÉPOSÉS	33 dossiers = 48% des porteurs
RÉALISATION	19 dossiers réalisés
CIBLES	11 PME LOCALES
SURCÔT ENVIRONNEMENTAL	13,4 M€
COFINANCEMENT	UE
	2,3 M€
TAUX MOYEN D'INTERVENTION DE L'UNION EUROPEENNE	24 %



LES PROJETS « ENTREPRISE PRIVEE »

TYPES DE PROJET

- Installations ENR (photovoltaïques, géothermie)
- Efficacité énergétique dans le bâtiment (isolation, protection solaire, HQE)
- Transport 100% ENR
- Réseaux électriques intelligents

LE RETOUR D'EXPERIENCE ADMINISTRATIVE DU PO 2007-2013



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

- Se renseigner sur les conditions d'obtention d'une aide UE avant le début de l'opération
- Intégrer les études de faisabilité technique et financière dans tout projet d'investissement
- Identifier les moyens humains nécessaires au suivi du projet
- L'opportunité du projet et la nécessité de l'aide doivent être démontrées.
- Le bénéficiaire a des droits mais aussi des devoirs
- La communication entre le service instructeur et le porteur doit être continue

L'EXIGENCE DE L'EUROPE ENCOURAGE UNE BONNE CONDUITE DE PROJET



EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS

- Véhicules électriques alimentés par une énergie exclusivement photovoltaïque
- Travaux d'efficacité énergétique dans un centre d'activité



AXE PRIORITAIRE 3:

SOUTENIR LA TRANSITION VERS UNE ECONOMIE A FAIBLE TENEUR EN CARBONE

Thélia BRUDEY - tbrudey@cr-guadeloupe.fr

En charge de l'instruction et de l'accompagnement des porteurs de projets du secteur privé.



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ENJEUX

- réduire les émissions de GES et lutter contre le changement climatique
- réduire la dépendance aux énergies fossiles pour une croissance durable

OBJECTIFS

- atteindre 50% ENR à horizon 2020 dans le mix électrique
- réduire les consommations énergétique de 20% notamment dans le secteur tertiaire, les bâtiments publics et le logement social

RÉSULTATS

- installer 76 MW supplémentaires d'ENR d'ici 2023
- économiser 79 GWh dans les entreprises et de 68 GWh dans le secteur résidentiel



ARCHITECTURE DU DOCUMENT DE MISE EN ŒUVRE (DOMO)

AXE 3 / OBJECTIF THEMATIQUE 4

Soutenir la transition vers une économie à faible teneur en carbone

PI 4a

Promotion de la production et de la distribution de sources d'énergie renouvelable

PI 4b

Promotion de l'efficacité énergétique et de l'utilisation des énergies dans les entreprises

PI 4c

Promotion de l'efficacité énergétique et de l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques

OS 8 – Fiche action 14

Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix électrique pour une plus forte autonomie énergétique

OS 9 – Fiche action 15

Réduire la consommation d'énergie des entreprises

OS 10 – Fiche action 16

Réduire la consommation énergétique dans les infrastructures publiques et structurer une filière professionnelle de la construction durable

Axe 3 : Soutenir la transition vers une économie à faible teneur en carbone



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Fiche action n°14: Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix électrique pour une plus forte autonomie énergétique



ENJEUX

- Développer la production et la distribution des sources d'énergies renouvelables
- Réduire la dépendance énergétique du territoire

OBJECTIFS

- Diversifier la production d'énergie renouvelable
- Limiter l'appel de charge

ACTIONS ÉLIGIBLES

- Géothermie
- Biomasse (Méthanisation,...)
- Cultures énergétiques
- Eolien et photovoltaïque couplé à des solutions de stockage
- Nouvelles énergies renouvelables (Energie marine, bioénergies...)
- Réseaux de production de froid ou de chaleur (SWAC,)
- Récupération de chaleur fatale
- Production d'énergie renouvelable pour l'autoconsommation
- Alimentation des véhicules électriques par des énergies renouvelables

Axe 3 : Soutenir la transition vers une économie à faible teneur en carbone



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Fiche action n°14: Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix électrique pour une plus forte autonomie énergétique

TAUX DE COFINANCEMENT	ETUDES	
	MAXIMUM AIDE PUBLIQUE 70 %	FEDER 50 %
	INVESTISSEMENTS	
	MAXIMUM AIDE PUBLIQUE 80 %	FEDER 50 %



Axe 3 : Soutenir la transition vers une économie à faible teneur en carbone



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Fiche action n°14: Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix électrique pour une plus forte autonomie énergétique

INDICATEURS DE RÉALISATIONS	CAPACITÉS SUPPLÉMENTAIRES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE	DIMINUTION ESTIMÉE DES ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE
VALEUR INTERMÉDIAIRE (2018)	20 MW	-
VALEUR CIBLE (2023)	76 MW	800 ktéqCO ₂ /an



Axe 3 : Soutenir la transition vers une économie à faible teneur en carbone



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Fiche action n°15: Réduire la consommation d'énergie des entreprises



ENJEUX

- Maîtriser la consommation d'énergie dans les entreprises

OBJECTIFS

- Réduire la consommation d'énergie dans les entreprises

ACTIONS ÉLIGIBLES

- Réalisation d'audits énergétiques non réglementaires dans les entreprises
- Soutien aux investissements des entreprises améliorant la performance énergétique de bâtiments ou de process et allant au-delà des exigences réglementaires. La RTG s'impose aux constructions neuves.
- Actions d'animation, de communication, de sensibilisation et de formation à l'efficacité énergétique des entreprises tous secteurs confondus sur les enjeux de la maîtrise de l'énergie au sein de leurs unités. Ces actions seront menées dans le cadre d'activités non économiques

Axe 3 : Soutenir la transition vers une économie à faible teneur en carbone



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Fiche action n°15: Réduire la consommation d'énergie des entreprises

	ETUDES	
TAUX DE COFINANCEMENT	MAXIMUM AIDE PUBLIQUE 70 %	FEDER 50 %
	INVESTISSEMENTS	
	MAXIMUM AIDE PUBLIQUE 65 %	FEDER 50 %



Axe 3 : Soutenir la transition vers une économie à faible teneur en carbone



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Fiche action n°15: Réduire la consommation d'énergie des entreprises

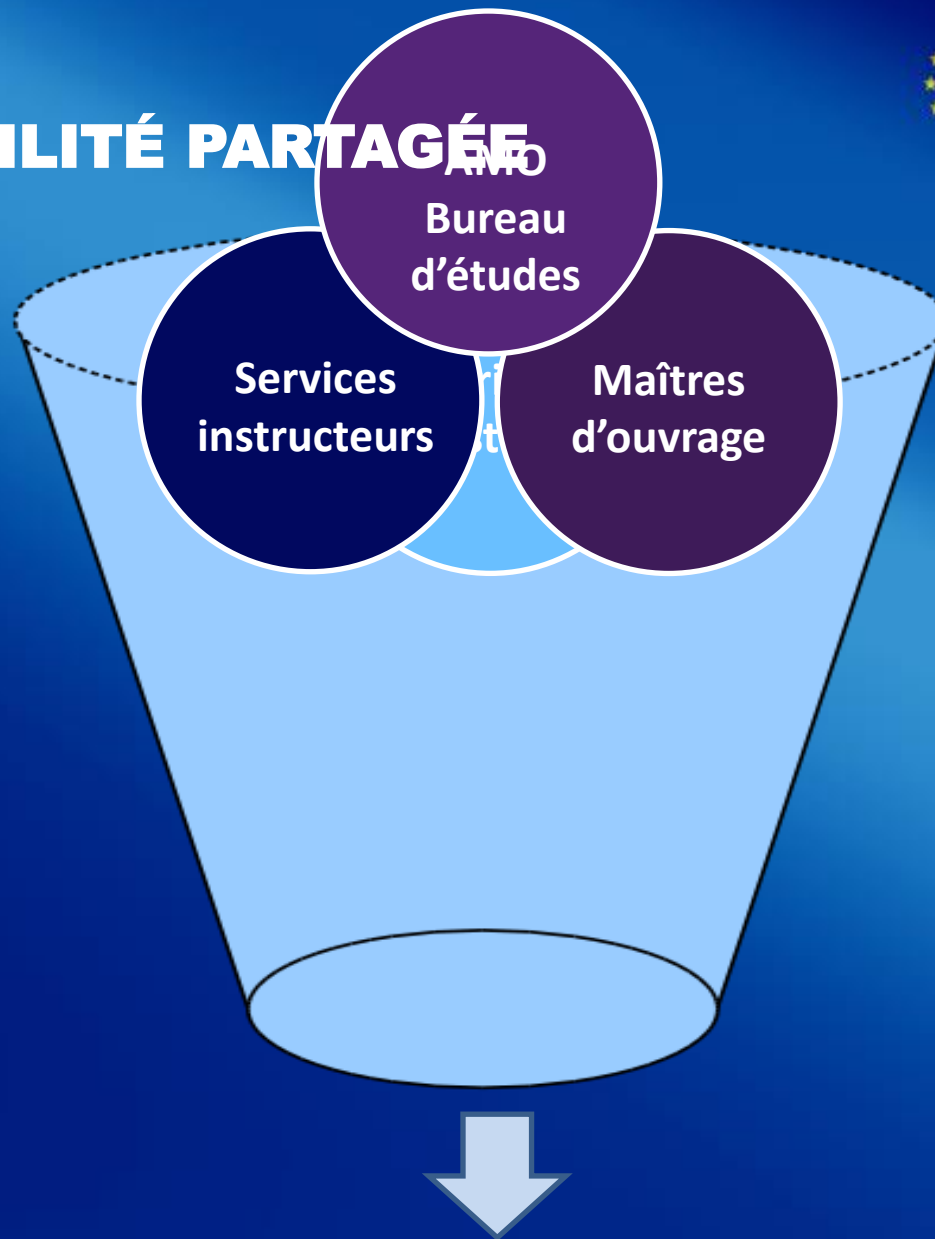
INDICATEURS DE RÉALISATIONS	GAIN ÉNERGÉTIQUE DANS LES ENTREPRISES	SURFACE DES BÂTIMENTS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT
VALEUR INTERMÉDIAIRE (2018)	-	-
VALEUR CIBLE (2023)	79 GW/h	300 000 m ²



RESPONSABILITÉ PARTAGÉE



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020



PERFORMANCE



QUELQUES EXEMPLES

Installation d'une centrale PV-Autoconsommation

Coût total	Coûts admissibles	Taux maximum aide publique	Montant total aide publique	Taux FEDER	Subventions prévisionnelles FEDER
782 500 €	705 500 €	60 %	423 300 €	50%	325 750 €

Projet de rénovation de bâtiments

Coût total	Coûts admissibles	Taux maximum aide publique	Montant total aide publique	Taux FEDER	Subventions prévisionnelles FEDER
93 225,26 €	57 228,8 €	65 %	37 198,76 €	50%	28 614,43€

Projet de construction de bâtiments

Coût total	Coûts admissibles	Taux maximum aide publique	Montant total aide publique	Taux FEDER	Subventions prévisionnelles FEDER
416 635,03€	185 102,45 €	65 %	120 316,59 €	50%	60 158,30 €



UN PROJET PEUT OBTENIR DES FONDERS EUROPÉENS SI:

1. Cout total de l'opération supérieur à 50 000 €
Exemple: « Rénovation énergétique du bâtiment W »

2. Fournir les études technico-économiques des projets et / ou audits énergétiques

3. Capacité technique et financière à mener l'action et surtout à la préfinancer

4. Dépôt du dossier avant le début des travaux:

RÈGLE DE L'INCITATIVITÉ DE L'AIDE

5. Respecter les règles de la commande publique:

RÈGLE DE PUBLICITÉ DU MARCHÉ

6. Respecter les règles de la publicité de l'aide européenne

7. Facture acquittée au nom de l'entreprise signataire de la convention



AXE PRIORITAIRE 5 : **Protection et valorisation de l'environnement et du** **patrimoine culturel**

- 1/ Enjeux de la protection et valorisation de l'environnement et du patrimoine
- 2/ Présentation des fiches actions de l'axe 5



Axe 5 Protection et valorisation de l'environnement et du patrimoine culturel

Budget de l'axe de 142,5 M€

Fiche action n°18
Déchets



Budget 68 M€

Fiche action n°19
Eau/ Assainissement



Budget 60 M€

Fiche action n°20
Sites Naturels et
culturels



Budget 11 M€

Fiche action n° 21
Biodiversité



Budget 3,5 M€

Axe 5 : Protection et valorisation de l'environnement et du patrimoine culturel



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Fiche action n°18: Réduire la pression des déchets sur l'environnement

Léa OIKNINE (Région Guadeloupe) – mail : lea.oiknine@cr-guadeloupe.fr

En charge de l'instruction et de l'accompagnement dans la mobilisation des fonds européens dédiés aux besoins en matière d'investissement dans le secteur des déchets



Enjeux	<ul style="list-style-type: none">➤ Combler les besoins en matière d'infrastructures de collecte et de valorisation des déchets➤ Déployer les actions compatibles aux plans PPGDND, PPGDD, PPGDBTP
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">➤ Développer les filières de collecte, valorisation, recyclage et traitement des déchets
Actions éligibles	<ul style="list-style-type: none">➤ Sensibilisation et information auprès du grand public, entreprises et collectivités➤ Prévention de la production de déchets : compostage domestique, réemploi, animations...➤ Collecte sélective au sein des collectivités ou de groupes d'entreprises➤ Etude de gisement et de faisabilité➤ Investissements, études et construction ou modernisation d'infrastructures : plateforme multi-filières de la Gabarre, déchèteries, unités de tri et unités de valorisation...
Montant affecté	68 M€ : 52 M€ pour plateforme multi-filières de la Gabarre + 16 M€ pour les autres projets

Axe 5 : Protection et valorisation de l'environnement et du patrimoine culturel



**PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE**
2014-2020

Fiche action n°18: Réduire la pression des déchets sur l'environnement

Le public cible

- Collectivités territoriales (Communes, C. d'agglomération...),
- Etablissement publics,
- Entreprises,
- SEM,
- Associations,
- Groupement d'intérêt publics,



Indicateurs de réalisations attendus

- Augmenter le nombre de déchetteries/centres de traitement : **14 d'ici 2023**
- Augmenter la part des déchets faisant l'objet d'une valorisation à **60 % d'ici 2023**
- Réduire le gisement de déchets ménagers

Cofinancement

Taux maximum d'intervention communautaire	⇒ 100 % pour le secteur non économique ⇒ 75 % pour les autres cas
Taux maximum d'aide publique	⇒ 100 % pour le secteur non économique ⇒ 75 % pour les petites entreprises ⇒ 65 % pour les moyennes entreprises ⇒ 55 % pour les grandes entreprises

Régimes d'aide

- Règlement général d'exemption par catégorie (RGEC)
- Régime d'aide à la protection de l'environnement
- Régime d'aides à finalité régionale (AFR)
- Régime d'aides aux services d'intérêt économique général (SIEG)
- Régime d'aides de « minimis »
- Régime d'aide ADEME (protection de l'environnement + recherche et innovation)

Axe 5 : Protection et valorisation de l'environnement et du patrimoine culturel



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Fiche action n°20 : Développer la fréquentation des sites naturels et culturels patrimoniaux

Christine KANCEL (Région Guadeloupe) - mail : christine.kancel@cr-guadeloupe.fr

Chantal NANHOU (Région Guadeloupe) - mail : chantal.nanhou@cr-guadeloupe.fr

En charge de l'instruction et de l'accompagnement dans la mobilisation des fonds européens dédiés à la protection, la promotion et le développement du patrimoine culturel et naturel



Enjeux	Mise en valeur des sites naturels et du patrimoine culturel de la Guadeloupe pour développer l'activité touristique sur le territoire
Objectif	➤ Protéger et promouvoir les sites naturels et culturels patrimoniaux
Actions éligibles	➤ Actions liées à l'aménagement, l'entretien et l'animation des sites naturels : <ul style="list-style-type: none">▪ aménagement des plages (projet OCEAN) ;▪ aménagement du littoral (mise en place de sentiers du littoral et d'aires de découvertes, opérations d'accueil et de découvertes du patrimoine)▪ aménagement de la forêt (mise en place de sentiers de randonnée et d'aires de découvertes, opérations d'accueil et de découvertes du patrimoine) ➤ Projets visant à préserver et valoriser la richesse du patrimoine culturel : travaux de rénovation du centre des arts et de la culture de Pointe à Pitre....
Montant affecté	➤ 11 M°€

Axe 5 : Protection et valorisation de l'environnement et du patrimoine culturel



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Fiche action n°20 : Développer la fréquentation des sites naturels et culturels patrimoniaux

Public cible

- Collectivités territoriales (Communes, C. d'agglomération...),
- Etablissement publics,
- Entreprises,
- Sociétés d'économie mixte (SEM),
- Associations,

Indicateurs de réalisations attendus

- Nombre de sites naturels protégés ⇒ **25 sites protégés en 2023**
- Augmentation de la fréquentation des sites naturels et culturels ⇒ **de 10 %**
Soit 815 000 visites

Cofinancement

Taux maximum d'intervention communautaire

⇒ **100 %**

Taux maximum d'aide publique

⇒ **100 %**

sous réserve des taux maximum autorisés par le RGEC

Axe 5 : Protection et valorisation de l'environnement et du patrimoine culturel



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Fiche action n°21 : Maintenir et restaurer les continuités écologiques terrestre et marine et atténuer les principales causes de dégradation de la biodiversité spécifique en Guadeloupe

Christine KANCEL (Région Guadeloupe) - mail : christine.kancel@cr-guadeloupe.fr

Chantal NANHOU (Région Guadeloupe) - mail : chantal.nanhou@cr-guadeloupe.fr

Katy BAUCHAUD (DEAL)

En charge de l'instruction et de l'accompagnement dans la mobilisation des fonds européens dédiés à la protection et à la restauration de la biodiversité, des sols et des écosystèmes



Enjeux	<ul style="list-style-type: none">➤ Améliorer l'état de la biodiversité et de sa conservation
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">➤ Atténuer les dégradations de la biodiversité➤ Conserver et restaurer les continuités terrestres et marines
Actions éligibles	<ul style="list-style-type: none">➤ Prévention et amélioration de l'état écologique de la biodiversité (mise en place des corridors écologiques, de trames vertes et bleues)➤ Luttés contre les espèces exotiques envahissantes (limiter la propagation du poisson lion)➤ Finalisation de l'inventaire des espèces présentes, mise en place d'un outil d'accès pour le public aux informations sur la biodiversité➤ Mise en œuvre des plans d'actions nationaux de protection des espèces (iguane, tortue...) et réintroduction de certaines espèces (lamantin)
Montant affecté	<ul style="list-style-type: none">➤ 3,5 M€

Axe 5 : Protection et valorisation de l'environnement et du patrimoine culturel



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Fiche action n°21 : Maintenir et restaurer les continuités écologiques terrestre et marine et atténuer principales causes de dégradation de la biodiversité spécifique en Guadeloupe

Public cible

- Collectivités territoriales (Communes, C. d'agglomération...),
- Etablissement publics,
- Entreprises,
- SEM,
- Associations œuvrant dans la biodiversité.

Indicateurs de réalisations attendus

- Nombre de communes prenant en compte les enjeux de la continuité écologique dans les documents d'urbanismes ⇒ **10 communes en 2023.**
- Nombre de cours d'eau ou de tronçons classés ⇒ **25 cours d'eau classés en 2023.**

Cofinancement

Taux maximum d'intervention communautaire	⇒	100 %
Taux maximum d'aide publique	⇒	100 %



**PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE**
2014-2020

PROCÉDURE LIÉE AUX DOSSIERS EUROPÉENS



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

ETAPE DE LA VIE D'UN DOSSIER

Séverine JULAN

Directrice de la Cellule Europe Partenariale—
Conseil Régional de Guadeloupe

PROCÉDURE



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020



Elaboration du projet

- Dépôt du projet à la cellule partenariale
- Éligibilité et recevabilité



Instruction du dossier

- Le service instructeur réalise une analyse technico-financière du projet
- Présentation du dossier en précomité ad oc pour avis technique et financier



Attribution de la subvention

- Présentation du dossier en Comité Régional Unique de Programmation (CRUP)
- Notification de la décision du CRUP
- Engagement juridique et financier de l'aide européenne



Réalisation de l'opération

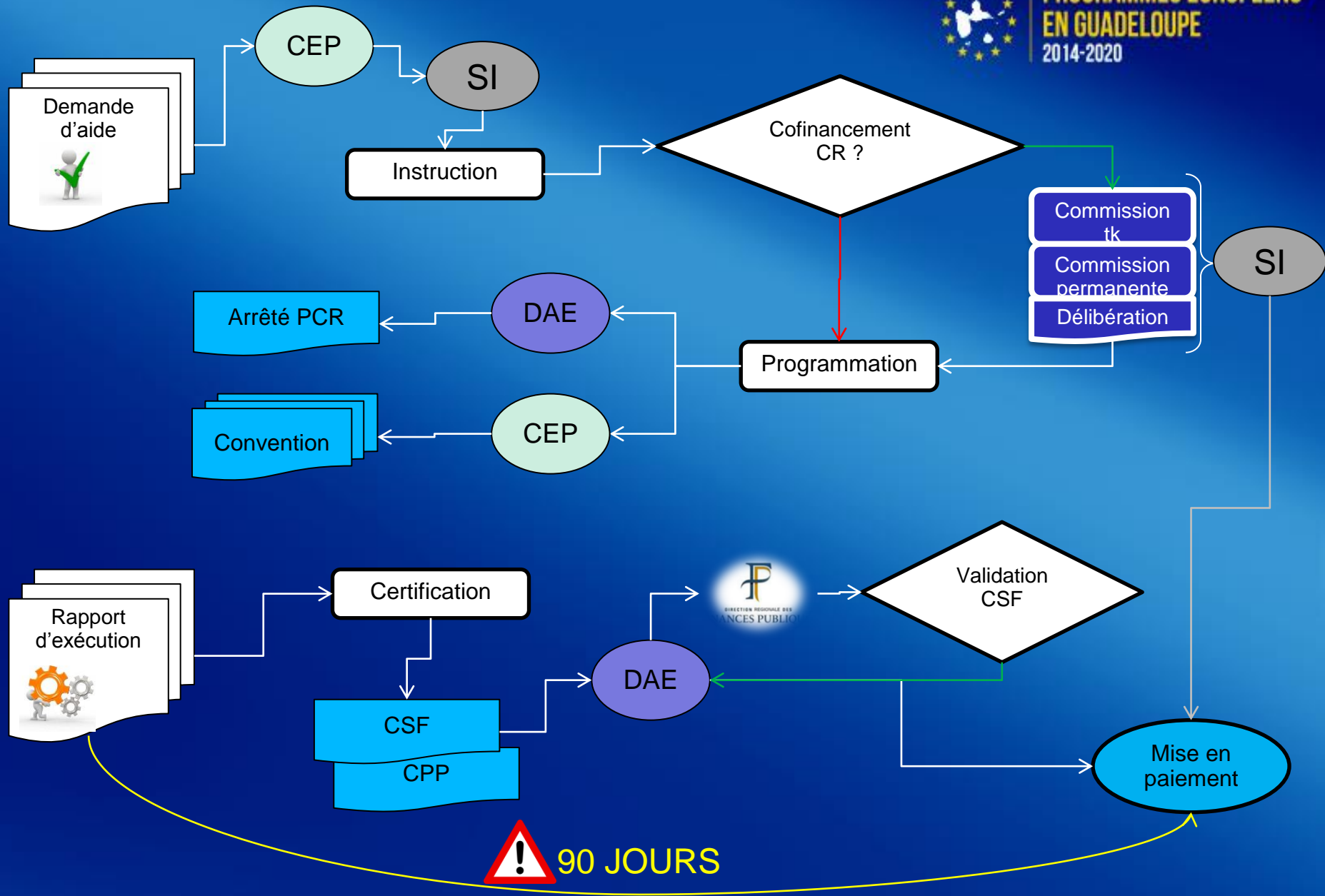
- Réalisation des dépenses
- Demandes de paiement
- Contrôles au cours de la vie de l'opération



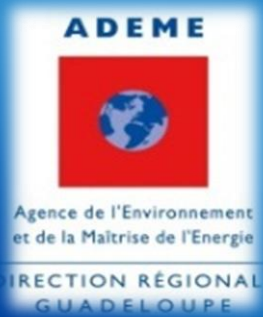
Versement de la subvention

- Justification des dépenses
- Versement des acomptes et du solde
- Maintien de l'investissement





 **90 JOURS**



**PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020**

PRÉSENTATION DES APPELS À PROJET EN COURS ET À VENIR





OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">• Promouvoir l'utilisation de la RTG dans le neuf, tout en valorisant des bâtiments présentant des qualités thermiques supérieures au niveau réglementaire.• Améliorer la performance énergétique et environnementale des bâtiments existants.
CAHIER DES CHARGES	<p><u>A consulter sur :</u></p> <p>www.guadeloupe.ademe.fr www.regionguadeloupe.fr www.guadeloupe-energie.gp www.europe-guadeloupe.fr</p>
DATE LIMITE DE DÉPÔT	<p>Le 31 Mars 2016 et le 31 Octobre 2016</p>
PROCÉDURE DE RÉPONSE	<ul style="list-style-type: none">- Un dépôt papier à la cellule Europe partenariale- Un dépôt numérique sur la plateforme <i>dématiss</i> de l'ADEME
RETOURS SUR EXPÉRIENCE	<p>2 projets déposés :</p> <ul style="list-style-type: none">- Rénovation de l'ancienne crèche bambino village transformé en pôle administratif de la ville de Baie-Mahault.- Rénovation énergétique des 14 écoles maternelles et primaires de la ville du Gosier.

Appel à projet n°2: Installation de centrales photovoltaïques en autoconsommation



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

OBJECTIFS	<p>soutenir la réalisation d'installations photovoltaïques en autoconsommation sans revente du surplus de l'électricité (injection gratuite ou autoconsommation totale),</p> <p>concilier la maîtrise et la gestion efficace des besoins d'électricité et de créer un lien fort entre la consommation et la production.</p>
CAHIER DES CHARGES	<p><u>A consulter sur :</u></p> <p>www.guadeloupe.ademe.fr www.regionguadeloupe.fr www.guadeloupe-energie.gp www.europe-guadeloupe.fr</p>
DATE LIMITE DE DÉPÔT	<p>Le 31 Mars 2016 et le 31 Octobre 2016</p>
PROCÉDURE DE RÉPONSE	<ul style="list-style-type: none">- Un dépôt papier à la cellule Europe partenariale- Un dépôt numérique sur la plateforme <i>dématiss</i> de l'ADEME
RETOURS SUR EXPÉRIENCE	<p>9 dossiers déposés → 8 projets sélectionnés</p> <p>1,6 MW de projet de PV en autoconsommation</p> <p>2 M€ d'aide publique (FEDER /Région/ADEME)</p>



OBJECTIFS	<p>L'appel à projet porte sur 3 catégories d'usages de véhicules électriques exclusivement rechargés par énergies renouvelables :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les flottes captives de véhicules ;• Les transports collectifs ;• Les services de location véhicule électrique + recharge ENR
CAHIER DES CHARGES	<p><u>A consulter sur :</u></p> <p>www.guadeloupe.ademe.fr www.regionguadeloupe.fr www.guadeloupe-energie.gp www.europe-guadeloupe.fr</p>
DATE LIMITE DE DÉPÔT	
PROCÉDURE DE RÉPONSE	<ul style="list-style-type: none">- Un dépôt papier à la cellule Europe partenariale- Un dépôt numérique sur la plateforme <i>dématiss</i> de l'ADEME
RETOURS SUR EXPÉRIENCE	7 dossiers déposés dont 5 pour la catégorie flotte captive

Appel à projet n°4: Production d'eau chaude solaire dans les bâtiments en rénovation (à venir)



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

OBJECTIFS	soutenir la réalisation d'installations solaire thermique sur des bâtiments existants en rénovation
CAHIER DES CHARGES	<p><u>A consulter sur :</u></p> <p>www.guadeloupe.ademe.fr www.regionguadeloupe.fr www.guadeloupe-energie.gp www.europe-guadeloupe.fr</p>
DATE LIMITE DE DÉPÔT	
PROCÉDURE DE RÉPONSE	<ul style="list-style-type: none">- Un dépôt papier à la cellule Europe partenariale- Un dépôt numérique sur la plateforme <u>dématiss</u> de l'ADEME
RETOURS SUR EXPÉRIENCE	



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

APPUI AU MONTAGE DES DOSSIERS





**PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE**
2014-2020

MISSIONS ÉNERGIE DE LA CCI IG

Kessen POITOU
Chargé de Mission Energie
mde@guadeloupe.cci.fr
0590 93 77 12

DISPOSITIF « Visite-Energie »



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

ENJEUX

- Sensibiliser les entreprises à la maîtrise de l'énergie

CIBLE

- Toutes les entreprises

MOYENS

- Evaluer **GRATUITEMENT** la situation énergétique globale
- Proposer des pistes d'actions élémentaires d'économies d'énergie

OBJECTIF

- Diminuer la consommation énergétique des entreprises



ATELIERS ÉNERGIE



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

OBJECTIFS

- Réaliser des économies d'énergie sur les principaux postes de consommation (climatisation, éclairage, froid alimentaire ...)
- Connaître les subventions disponibles pour les études et travaux

PUBLIC

Selon le thème

PROCHAIN ATELIER

Mardi 08 mars à 17h30 au CWTC - Jarry
Réduire ses consommations de climatisation
Public: petits et moyens commerces
Places limitées – INSCRIPTION OBLIGATOIRE
0590 93 77 12 ou sur mde@guadeloupe.cci.fr

OPÉRATION COLLECTIVE D'AUDITS ÉNERGÉTIQUES



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">➤ Etude approfondie des postes de consommation (mesure)➤ Détecter gisements d'économies d'énergie➤ Proposer un plan d'actions
PUBLIC	10 commerces volontaires
COÛT	À partir de 960 €
MOYENS	Les audits énergétiques sont réalisés par un bureau d'études techniques spécialisé en énergie.
MODALITES DE PARTICIPATION	Pré-inscription possible dès maintenant



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Département Tourisme, Innovation
et Développement Durable– DTIDD

Kessen POITOU

Chargé de Mission Energie

mde@guadeloupe.cci.fr

Tél : 0590 93 77 12

Fax : 0590 93 76 55



Une liste non exhaustive des bureaux d'études

BURGEAP

Rue Ferdinand FOREST
ZI Jarry
BP 2118 – Jarry Cedex
97193 BAIE - MAHAULT
0590 98 58 07 / 0690 55 41 71
Gaëlle RAYMOND
agence.caribes@burgeap.fr

ECME

57 Rue Barbès
97110 POINTE À PITRE
0690 58 01 31
Ted SOUBDHAN
ecme@ecme.pro

EQUINOXE

23 LOT SAMPSON
97115 SAINTE ROSE
0590 84 04 28 / 0690 62 06 24
Laurent SEAUVE
seauve.equinoxe@orange.fr

EXPLICIT

707 Chemin de mahault
Vernou
97170 PETIT-BOURG
0590 94 34 70 / 0690 21 20 68
Nicolas POUGET
npouget@explicit.fr

GAMMA INGENIERIE

Imm, La verderie – Impasse les
palétuviers
97122 BAIE - MAHAULT
0590 94 37 53 / 0690 67 43 71
Bruno COTELLON
cotellon.gamma@gmail.com

GREEN AFFAIR

Le village de Jarry
62 bld de la pointe jarry
97122 BAIE – MAHAULT
0590 86 12 49 / 0690 51 90 97
Charlotte MODIANO
cmodiano@greenaffair.com

H3C CARAIBES

19 Village de la JAILLE
97122 BAIE – MAHAULT
0596 73 84 20 / 0696 81 44 72
Linda LESCUYER
Linda.lescuyer@H3c-caraibes.fr

MASEO

8 Rue des allamandas
97100 BASSE TERRE
0590 95 82 23 / 0690 44 02 73
JM CABALLD
jmc@maseo-ingenierie.com

SERT

0596 42 82 26 / 0596 55 80 26
Pierre RICHER
pierre.RICHER@sogreah.fr

TECSOL

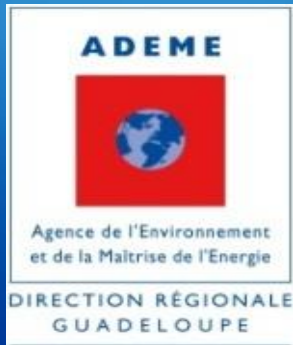
11 LOT MARIAN – ST ALBAN
97122 BAIE – MAHAULT
0590 32 52 00
Philippe BLEUZE
tecsol.guad@wanadoo.fr

TRANSENERGIE

LA RETRAITE
97122 BAIE – MAHAULT
0590 94 65 93 / 0696 38 59 02
Lucien PAPAYA
papaya@environet.fr

TRANS-MISSIONS

Imm Seica Lot N°6
BLD Houelbourg
BP 2354
97187 JARRY CEDEX
0690 39 30 07
Ludovic LAMY
ludovic.lamy@trans-missions.fr



**PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE**
2014-2020

AUTRES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Jérôme DANCOISNE
Ingénieur ADEME



**PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020**

La contractualisation Etat ADEME-Région-Département 2015-2020



**Un outil d'accompagnement des territoires et entreprises dans
leurs transitions écologiques et énergétiques**



**PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE**
2014-2020

✓ Un contrat annexé au Contrat de Plan Etat – Région,



✓ Un contrat dont les objectifs sont articulés avec les objectifs du FEDER « énergie-déchets » (fiche 14,15, 16 et 18 du DOMO)

L'Europe
s'engage
en Guadeloupe

avec Europ'Action

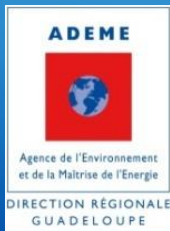
**LES FONDS EUROPÉENS
EN GUADELOUPE 2014-2020**



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Domaines d'intervention

- Accompagner la **transition énergétique** de la Guadeloupe dans la perspective de l'autonomie énergétique en 2030,
- Participer à l'**équipement du territoire** en matière de **bonne gestion des déchets**, et contribuer à la mise en œuvre de l'économie circulaire,
- Accompagner les territoires dans leurs **mutations écologique et climatique**,



**PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020**

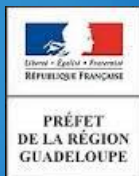
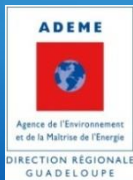
**Un contrat guidé par l'accompagnement
technique et financier des porteurs de
projets**



**PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE**
2014-2020

**Un déploiement au service
des collectivités et entreprises**

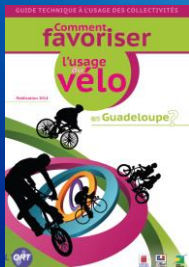




PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Aider à la connaissance technique des sujets

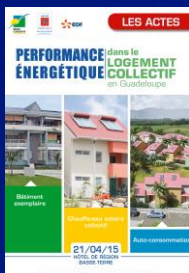
Guides techniques régionaux,



Expertise ADEME à l'échelon national,

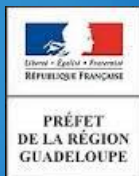
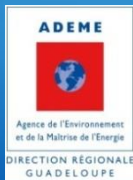


Capitalisation des retours d'expériences locaux
et nationaux (séminaires, ...)



Formations techniques (ISO 50 001,
AEU₂,compta, coût)





PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Aider à l'émergence des projets

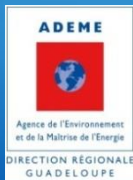
Éléments de méthode mis à disposition
(cahier des charges de diagnostics...)



Accompagnement technique personnalisé
du projet grâce aux relais (CEP, chargés de
mission CCI, CM, chargés de mission en
agglomération),



Multiplication des partenariats (bailleurs,
sociaux, CAUE, EDF...)



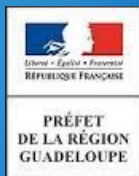
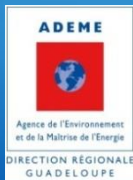
**PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020**

Financer les projets

Fiche programme CPER	ADEME	Région	Département	Etat (BOP 123)	Total
Energie et changement climatique	11 500 000	11 500 000	0		23 000 000
Gestion et valorisation des déchets, économie circulaire	8 120 000	6 620 000	1 800 000	1 955 000	18 495 000
Total convention	19 620 000	18 120 000	1 800 000	1 955 000	41 495 000

Les crédits mobilisés du BOP 123, concerne les travaux des 5 dernières décharges à réhabiliter.

BUDGETS 2015-2020

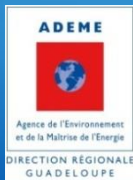


**PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020**

Fiche programme CPER	ADEME	Région	Département	Etat (BOP 123)	Total
Energie et changement climatique	1 920 000	1 920 000	0		3 840 000
Gestion et valorisation des déchets, économie circulaire	1 350 000	1 100 000	300 000	400 000	3 150 000
Total convention	3 270 000	3 020 000	300 000	400 000	6 990 000

Les crédits mobilisés du BOP 123, concerne les travaux des 5 dernières décharges à réhabiliter.

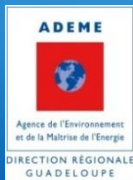
BUDGETS 2016



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Modalités d'interventions financières

- **Aides à la réalisation** (diagnostic et accompagnements de projet),
- **Aides aux changements de comportement** (aide aux relais et leur programme d'action),
- **Aides à l'investissement** (par le biais d'AAP mais pas uniquement): opérations exemplaires,
- **Aides aux chargés de mission** fixant des programmes d'actions précises,



PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE
2014-2020

Anticiper et innover

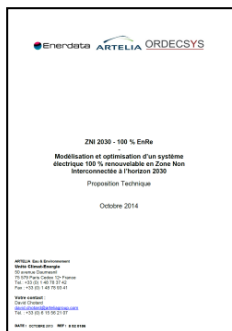
Articulation avec les appels à manifestations d'intérêt

Investissements d'Avenir

Articulation avec les appels à projets Synergile,

Disposer d'outils d'observation performants (OREC, ODG et ORT),

Etudes prospectives d'intérêt général





**PROGRAMMES EUROPÉENS
EN GUADELOUPE**
2014-2020

MERCI DE VOTRE ATTENTION

www.europe-guadeloupe.fr